

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Diplomatie : le chef de l'Etat reçoit les lettres de créance de quatre ambassadeurs

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Grand moment diplomatique, hier, au palais du bord de mer. Et pour cause quatre nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires accrédités au Gabon ont officiellement pris leurs fonctions. En effet, Abdelhak Aissaoui, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire près la République gabonaise avec résidence à Libreville; Henric Rasbrant, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Suède près la République gabonaise avec résidence à Kinshasa; Christian Dennys-McClure, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni de Grande-Bre-

tagne et d'Irlande du Nord près la République gabonaise avec résidence à Yaoundé; Eric Jacquemin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique avec résidence à Yaoundé ont présenté leurs lettres de créance au président de la République, Ali Bongo Ondimba. Un rituel diplomatique comportant un double enjeu, à savoir la présentation de leurs lettres de créances ainsi que celles inhérentes au rappel de leurs prédécesseurs, conformément aux us et coutumes dans ledit secteur. A cette occasion, les nouveaux chefs de missions diplomatiques se sont entretenus à tour de rôle avec le premier magistrat gabonais. Les questions relatives à la coopération multilatérale entre le Gabon et les pays de provenance des nouveaux ambassadeurs ont occupé une place prépondérante

dans les échanges. Le chef de l'Etat et ses hôtes n'ont pas manqué de réaffirmer leur volonté indéfectible de renforcer la coopération bilatérale et multiforme entre le Gabon et leurs pays respectifs. Non sans aborder les questions d'actualité dont la gestion de l'actuelle pandémie mondiale, le Covid-19, et bien d'autres sujets tout aussi importants. Avant de renvoyer les nouveaux ambassadeurs à l'exercice de leurs fonctions respectives.




Abdelhak Aissaoui, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie remettant ses lettres de créances au président gabonais.

Le PDS à la rencontre de ses nouveaux militants

F.M.MOMBO
Libreville/Gabon

Le secrétaire général adjoint du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Jean de Dieu Yembit-Mangala, a devisé, dernièrement, au siège principal du PDS sis à Montagne-Sainte à Libreville, avec les nouveaux militants de sa formation politique. Cette rencontre, qui intervient à la faveur de la reprise des activités impulsées par le leader du PDS, Me Séraphin Ndaot Rembogo, a été l'occasion pour le secrétaire général adjoint de présenter aux nouveaux venus le PDS sous toutes ses coutures: son positionnement idéologique, sa place sur l'échiquier politique national, etc. Non sans demander aux uns et aux autres d'apporter leur expertise pour aider le parti dit de "l'opposition modérée" à redorer son blason. D'autant que Me Séraphin Ndaot-Rembogo rappelle aux cadres et militants de sa formation politique, la né-

cessité d'être sur le terrain non seulement pour reconquérir les espaces perdus et les militants de ces zones, mais surtout pour gagner de nouveaux espaces en portant le message du PDS qui s'appuie sur sa vision de la gouvernance et de la gestion du pays. Pour Jean de Dieu Yembit-Mangala, "cette vision qui repose essentiellement sur la promotion du développement de la démocratie, des libertés fondamentales, de la promotion de la justice sociale, de l'entraide et de la solidarité sociale, rencontre davantage aujourd'hui l'assentiment de beaucoup de nos compatriotes, notamment des cadres et des jeunes qui frappent actuellement à la porte du PDS". Prenaient également part à ce rendez-vous, le secrétaire général, Louis Ingongui, le conseiller du président et coordonnateur national des jeunes, Michel Mbombet, et les autres cadres du parti. Les uns et les autres se sont également exprimés à la tribune.



MINISTRE DE L'INTERIEUR MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE RAPPELLENT A TOUS LES USAGERS DE LA VOIE PUBLIQUE CE QUI SUIIT :

L'USAGE A DES FINS FANTAISISTES DE TOUTES FORMES DE SIGNALISATIONS MOBILES D'URGENCE, SONORES OU LUMINEUSES TELLES QUE LES SIRÈNES, LES GYROPHARES, LES FEUX DE DÉTRESSE ETC., EST STRICTEMENT INTERDIT.


CES ARTIFICES DE SIGNALISATION D'URGENCE SONT, DANS LES CONDITIONS SPÉCIFIQUES DÉFINIES PAR LA LOI, RÉSERVÉS À QUELQUES CATÉGORIES D'USAGERS, À SAVOIR ENTRE AUTRES :

- LES AMBULANCES PENDANT LE SERVICE ;
- LES ESCORTES DE DÉLÉGATIONS OFFICIELLES ET GOUVERNEMENTALES ;
- LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EN SERVICE ;
- LES CONVOIS EXCEPTIONNELS.

EN CONSÉQUENCE, À COMPTER DE CE JOUR, TOUT USAGER CONTREVENANT AUX PRÉSENTES DISPOSITIONS SERA INTERPELÉ ET PUNI CONFORMÉMENT AUX LOIS ET RÉGLEMENTS EN VIGUEUR.


FAIT À LIBREVILLE, LE 09.04.2021

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'INTERIEUR



Lambert Noël MATHA

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE



Michaël MOUSSA-ADAMO